

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadro	ráconiá	à l'autorité	environnementale

Date de réception : 1/10612021 Dossier complet le : 1/106/2021 N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension de la zone d'entreposage et de chargement ferrailles du Crassier de Marspich et implantation d'une presse à ferrailles.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom MALCUIT

Prénom Jean-François

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ARCELORMITTAL FRANCE

MALCUIT, Jean-François, Chef d'Etablissement ArcelorMittal France, site de Florange

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

0

Forme juridique SAS

RCS / SIRET

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc Extension de la zone d'entreposage et chargement ferrailles du Crassier de Marspich
1a	et implantation d'une presse à ferrailles (Rubrique ICPE 2713 déjà autorisée)
8	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'inscrit dans la stratégie d'ArcelorMittal France de s'engager dans une démarche supplémentaire d'économie circulaire via la circularité de l'Acier. En effet, la performance du site de Dunkerque en Kg d'aciers recyclés par tonnes d'acier liquide produites (environ 170 Kg / tonne acier liquide) est perfectible et peut être améliorée pour atteindre 250 Kg/T. Dans le cadre du projet, le site de Florange souhaite mettre en place une plate-forme ferrailles (Scrap Hub) à partir des parc à

ferrailles existants pour optimiser la logistique des ferrailles internes du bassin lorrain et développer la récupération de ferrailles externes, notamment les chutes de production de nos Clients locaux (automobile, packaging, etc.).

Pour ce faire, la zone de chargement /déchargement ferrailles autorisée sur le site du Crassier sera étendue et une installation de compactage (presse) sera implantée afin de densifier les ferrailles légères et optimiser la logistique.

Le tonnage annuel maximum à compacter est de 100 kt.

La capacité maximum du chantier ferraille aujourd'hui fixée à 12 800 T passera à 30 000 T.

2011610689H0000160435

4.2 Objectifs du projet

Augmenter le flux de ferrailles vers l'usine de Dunkerque et améliorer la circularité de l'acier. Cf. descritpif succinct du projet en annexe 1.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

- Aménagement/terrassement du parc à ferrailles et de ses routes d'accès (revêtement sur les accès principaux)
- Aménagement du parc, des casiers de stockage
- Travaux de Genie Civil pour l'implantation de la presse et la grue (zones bétonnées avec rétention si besoin)
- Installation d'une presse à ferrailles
- installation de locaux/bureaux destinés au personnel d'exploitation du chantier
- fourniture alimentation haute tension pour alimenter les équipements du chantier (presse, grue,...)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités exercées seront réalisées à l'aide d'engins munis de grappins ou d'aimants :

- déchargement camions
- stockage / gerbage
- pressage des ferrailles
- stockage des "balles" de ferrailles
- chargement camions vers ferroviaire ou expédition directe

2011610689H0000160535

to the standard displaying the project a-t-il été ou sera-t-il soumis	5 !
4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis	
4.4 A quelle(s) procédure(s) daministrative(s) à doississailler le procédure(s) d'autorisation(s). La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).	

Modification non substantielle d'installation : extension du périmètre d'exploitation d'une activité déjà autorisée sous la rubrique ICPE 2713 sous le régime de l'Enregistrement (Cf. tableau des nomenclatures en Annexe 2).

Activité soumise à l'AM du 06/06/2018 : Cf. évaluation de la conformité réglementaire en Annexe 3.

5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et soperinete gie		1	/aleur(s)
Grande	urs caractéristiques			
uperficie		x =	4 ha	
apacité de stockage maximale	The state of the s		30 000 tonnes	Mps et a
apacite de ste sing			1 W 2	
		*	5	
1.6 Localisation du projet			8	
Adresse et commune(s) d'implantation	Copidonnees acodicionidas	Long ° _	'"_ Laf	
Crassier de Marspich :	Pour les catégories 5° α), 6° α), b) et c), 7°α), b) 9°α),b),c),d),			
Florange (parcelles 1 et 2) Hayange (parcelles 4, 13, 15, 11, 10	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à			
et 9)	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :			
Cf. Plan en Annexe 4 avec	Point de départ :	Long°	'"_ Lat. '"_ Lat.	
coordonnées GPS précises.	Point d'arrivée :	Long °	' Lai.	
	Communes traversées : Florange et Hayange			
	Troidings army 5			
				100
		,	整	
	-		ge n	4
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	oignez à voire demande les ani	navas nº 2	à 6	
	oignez a votre demande les am	ICVC2 II F	-	72
		ae existant	? Oui X	Non
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou a un ouvra ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet	d'une éval	uation .	Non 🔯
4 7 1 ct out cotto installation o	u cet ouvrage a-t-11 tall robjet	a one ovar	Oui	Non X

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Extension de l'activité du Crassier de Marspich autorisée par l'arrêté Préfectoral n° 2007-DEDD/IC-403 du 07/11/2007 modifié (activité de stockage de déchets industriels, de coke et de soufre). Autorisation activité chargement/déchargement ferrailles délivrée par courrier préfectoral du 25/5/2020 (cf. Annexe 5)

Cf. tableau des nomenclatures des activités autorisées joint en Annexe 2.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque le site le la companie de la compani

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Ου	i Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	ə	X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		n cours d'élaboration par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

2011610689H0000160635

pré nat ou pré tec	ns une commune uverte par un plan de vention des risques urels prévisibles (PPRN) par un plan de vention des risques chnologiques (PPRT) ? bui, est-il prescrit ou prouvé ?	\boxtimes		PRT approuvé sur la commune de Florange et notifié par AP n° 2014-DLP, du 22/08/2014	'BUPE-157
-	*			the state of the second	
	ans un site ou sur des sols ollués ?			Pas de données relatives à l'état des sols disponibles.	
				-,	10
D ré	ans une zone de epartition des eaux ?		×		
p 0	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine du d'eau minérale maturelle ?		×		6
	Dans un site inscrit ?		X		2
1	Le projet se situe-t-il, dan ou à proximité :	S Ou	i No	n Lequel et à quelle distance ?	
	D'un site Natura 2000 ?				N V
	D'un site classé ?] [2		

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incide	ences potentielles	Oui	Non	n De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel					
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X						
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X						
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X						
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		\times						
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X						
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X						

N	
к	ж.
и	У.
н	ÿ
ь	u.
•••	•••
-	2
c	•
-	
•	
•	
=	•
c	•
C	•
C	0
N	0
ř	5
7	5
-	ς.
-5	2
C	•
-	•
C	
Ċ	0
-	

	F)	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
		Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
		Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Risques	Est-il concerné par des risques naturels s	, 🗆	X	
		Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
		Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Augmentation des flux transportés par train et par camion (dans le cas d'un flux maximum, sinon réduction du flux camion) Transit par le portier de Patural Nord pour éviter le transit sur la commune de Florange. Augmentation mineure du trafic de la D13 (+1% PL et + 0.07% trafic global)
	Nuisance	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			trafic/chargement/déchargement/compactage Cf. simulation acoustique réalisée disponible en Annexe 6.



		1	1	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		\boxtimes	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

	£		=							
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		\boxtimes		2		40 34		*	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		×		9	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	*			
Bruit: effet cur a intégré ces 2 situation acou Crassier.	Non Si oui, décri	erraille odélisa ni en Z	s rattac s rattac ation à p ER, ni e	s : hé au TAC et partir des me n limite de p	l'activité d sures de l'e ropriété. M	l'excavatio état initial lesures de	n des LCP. I du 9 janviei bruit réglei des LCP. Péi	La simulatior 2019) et auc nentaires dé rimètre couv	n acoustique cune évoluti gà assurées a ert par la sur	e réalisée on de la autour d rveillanc
dilla an place	Emissions de poussièr bé sur les accès principa	ac indi	ites na	r le flux de ca	mions et r	ion par l'ac	tivite en ei	ie-meme (ter	rassement	ies piste
i) ===										55
				221						
		94 1 m				*				
6.3 Les incid	lences du projet ident	ifiées d	ສບ 6.1 s	ont-elles sus	ceptibles	d'avoir de	s effets de	nature trans	sfrontière ?	
Oui	Non X Si oui, déc									£

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Emissions de poussières : aménagement des pistes / enrobé et procédures spécifiques pour limiter les envols. Surveillance annuelle en périphérie du site des retombées de Ps.

Bruit:

- zone choisie pour sa topographie favorable à l'activité
- procédures de chargement/déchargement des ferrailles (hauteurs de chute,...)
- intégration de l'enjeu acoustique lors de l'appel d'offre relatif au choix de l'installation de compactage
- fonctionnement sur les plages horaires 5h 21h. Pas d'activité les dimanches et jours fériés. Surveillance sonore selon réglementation chantier ferrailles voisin (TAC).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet consiste à :

- étendre la zone d'activité de chargement/déchargement de ferrailles déjà autorisée sur le Crassier de Marspich sous la rubrique 2713 (cf. Annexe 5) afin d'augmenter la capacité d'accueil du chantier.
- à compléter l'activité de manutention de ferrailles par une activité de compactage (pas de nouvelle rubrique ICPE associée) Cette zone est éloignée de toute habitation et sa topographie est favorable à ce type d'activité.

8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

2011610689H0000160

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 1 : Synthèse projet ferrailles

Annexe 2 : Tableau de la Nomenclature

Annexe 3 : Evaluation de la conformité réglementaire / AM 06/06/2018

Annexe 4 : Plan et coordonnées GPS de la zone concernée par le projet

Annexe 5 : courrier d'autorisation préfectorale relative à l'activité ferrailles du Crassier de Marspich (rubrique 2713)

Annexe 6 : Rapport d'étude de simulation acoustique du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à FLORANGE

le, 09.06.2021

Signature

